

# Contribution à la connaissance de la faune du marais de Saint-Gond : les Odonates (Département de la Marne)

Par Gennaro Coppa

Les Vieilles Censes, Elan, F-08160 Flize

---

**Mots-clés :** ODONATES, FAUNISTISQUE, 51

**Résumé :** A la suite d'une présentation détaillée de ce marais alcalin de plusieurs milliers d'hectares de superficie et de son évolution au cours des âges, l'auteur décrit l'ensemble des habitats aquatiques encore existants. Une liste de 46 Odonates répertoriés entre 1988 et 1995 dont plusieurs sont peu fréquents dans le nord et le nord-est de la France est figurée. *Oxygastra curtisii* est observé régulièrement et se reproduit probablement sur ce site. D'importants travaux hydrauliques ont profondément altéré le fonctionnement de ce marais d'importance européenne.

**Abstract :** Contribution to knowledge of the fauna of Saint-Gond marsh (Marne department): Odonata. A detailed presentation of this large alkaline marsh and its evolution through the ages is given. The author describes the aquatic biotopes still existing, and lists 46 Odonata species mentioned between 1988 and 1994. Some of them are not frequent in the north or north-east of France. *Oxygastra curtisii* is regularly observed and probably breeds here. Important hydraulic works have deeply altered this marsh of European significance.

---

Le marais de St-Gond est un vaste marais alcalin de plusieurs milliers d'hectares. L'odonatofaune comporte 46 espèces dont plusieurs sont rares dans le nord et nord-est de la France. *Oxygastra curtisii* (Dale, 1834) est observé régulièrement et se reproduit probablement sur place. D'importants travaux hydrauliques ont profondément altéré le fonctionnement de ce marais d'importance européenne.

Le marais de St-Gond est situé en limite de la cuesta de l'Ile-de-France et du Plateau champenois. Cette vaste tourbière alcaline est bordée à l'ouest par la falaise de l'Ile-de-France, au sud par les buttes témoins du Mont Aouût (221 m) et à l'est par le Mont Aimé (240 m).

La formation du marais de St-Gond résulte de la capture du cours amont du Petit Morin par la Somme (rivière de Champagne crayeuse). Divers phénomènes

tectoniques seraient liés à cette capture (CARON et BLONDEAU, 1991). Ce vaste marais alcalin, aux contours digités, situé dans une dépression, à une altitude moyenne de 140 mètres, couvre plusieurs milliers d'hectares.

L'épaisseur de la tourbe, varie de 1 à 2 mètres sur les bords et atteint 5 mètres au centre.

Aucune étude palynologique ne permet de dater la formation de cette tourbe. Elle aurait pu se déposer durant la période de - 6000 avant J-C à + 500 après J-C.

La région du marais de St-Gond constitue un haut lieu de la préhistoire pour le nord-nord-est de la France. La région a livré aux archéologues de nombreux témoignages de la présence de l'homme et cela depuis le Paléolithique. Les hypogées (chambres funéraires taillées dans la craie) et les champs d'urnes sont les témoignages les plus caractéristiques de cette région (CHERTIER, 1976).

Le nom de St-Gond vient du nom du moine qui fonda un monastère en 1655, à Oye, en plein marais (ferme de St-Gond sur la carte I.G.N au 1/25000 : Montmort-Lucy, 2714 Est).

A partir de cette époque, de nombreux témoignages font état des relations qui se sont installées entre les hommes et ce marais.

Seul le monastère et quelques fermes ont réussi à s'installer durablement à l'intérieur du marais. Les villages sont situés à la périphérie.

Le roi Louis XIV a concédé le marais au comte de Romécourt, à la condition expresse de le défricher et de l'assainir. En 1789, les habitants des villages du pourtour, revendiquent des travaux de drainage, en faisant remarquer que la clause de 1670 n'avait pas été respectée.

De nombreuses ressources naturelles du marais sont exploitées au cours des temps : le bois, les roseaux, la tourbe, la faune, ...

La tourbe fut exploitée artisanalement jusqu'à la seconde guerre mondiale, essentiellement comme combustible ménager mais aussi pour une verrerie.

Le marais connaît actuellement d'importantes exploitations de tourbe, essentiellement à Villevenard. La tourbe est exploitée et mélangée à de la sciure et des déchets ménagers et urbains, puis répandue sur les pentes du vignoble champenois.

D'importants travaux de drainage, réalisés par un syndicat d'aménagement créé en 1865, et qui fonctionne toujours, ont profondément altéré le fonctionnement hydraulique de ce marais. Ces travaux sont réalisés pour exploiter, à des fins agricoles, les surfaces du marais.

Les nombreuses emprises agricoles servent à la culture du maïs et des petits pois. Ceux-ci souffrent en été du dessèchement de la tourbe, ce qui nécessite d'arroser.

Cette vaste zone humide est connue depuis assez longtemps pour son intérêt ornithologique (ERARD et SPITZ, 1963). Ces auteurs notaient la présence de 3500

couples de locustelles luscinoïdes (*Locustella luscinioides*). Cette espèce, qui peut servir d'indicateur de l'extension ancienne des phragmitaies inondées, est actuellement peu commune dans le marais.

L'intérêt botanique de ce marais est connu de longue date (LAURENT, 1909). Une étude réalisée par l'Urcane, a permis de souligner la raréfaction de certaines plantes et de cartographier les secteurs les plus riches en espèces protégées (DIDIER et COPPA, 1989).

Les potentialités piscicoles sont très importantes, notamment pour la reproduction du brochet, mais malheureusement fortement compromises en raison des nuisances apportées aux milieux aquatiques (SCHEMA PISCICOLE DE LA MARNE, 1985). L'esturgeon (*Acipenser sturio*) est signalé en 1613 par le cardinal de Retz (*in* SCHEMA PISCICOLE).

Un projet de réserve fut proposé dans les années 70 par le CEMAGREF de Grenoble, mais celui-ci n'aboutit pas en raison des craintes du monde agricole. Le marais de St-Gond est inscrit dans l'inventaire des tourbières de France (GEHU et al. 1981). Cet ensemble est classé en ZNIEFF et en ZICO (ROCAMORA, 1994).

#### Liste des espèces répertoriées :

##### Zygotères:

- Calopteryx splendens* (Harris, 1782)
- Calopteryx virgo* (L., 1758)
- Chalcolestes viridis* (Vander linden, 1825)
- Lestes barbarus* (Fabricius, 1798)
- Lestes dryas* Kirby, 1890
- Lestes sponsa* (Hansemann, 1823)
- Lestes virens* (Charpentier, 1825)
- Sympecma fusca* (Vander Linden, 1820)
- Platycnemis pennipes* (Pallas, 1771)
- Cercion lindenii* (Sélys, 1840)
- Coenagrion mercuriale* (Charpentier, 1840)
- Coenagrion puella* (L., 1758)
- Coenagrion pulchellum* (Vander Linden, 1825)
- Enallagma cyathigerum* (Charpentier, 1840)
- Erythromma najas* (Hansemann, 1823)
- Erythromma viridulum* (Charpentier, 1840)
- Ischnura elegans* (Vander Linden, 1820)
- Ischnura pumilio* (Charpentier, 1825)
- Pyrrhosoma nymphula* (Sulzer, 1776)

##### Anisoptères:

- Aeshna affinis* Vander Linden, 1823
- Aeshna cyanea* (Müller, 1764)
- Aeshna grandis* (L., 1758)
- Aeshna mixta* Latreille, 1805
- Anax imperator* Leach, 1815

*Brachytron pratense* (Müller, 1764)  
*Gomphus pulchellus* Sélys, 1840  
*Gomphus vulgatissimus* (L., 1758)  
*Cordulegaster boltonii* (Donovan, 1807)  
*Cordulia aenea* (L., 1758)  
*Epitheca bimaculata* (Charpentier, 1825)  
*Oxygastra curtisii* (Dale, 1834)  
*Somatochlora flavomaculata* (Vander Linden, 1825)  
*Somatochlora metallica* (Vander Linden, 1825)  
*Crocothemis erythraea* (Brullé, 1832)  
*Libellula depressa* L., 1758  
*Libellula fulva* (Müller, 1764)  
*Libellula quadrimaculata* L., 1758  
*Orthetrum brunneum* (Fonscolombe, 1837)  
*Orthetrum cancellatum* (L., 1758)  
*Orthetrum coerulescens* (Fabricius, 1798)  
*Sympetrum flaveolum* (L., 1758)  
*Sympetrum fonscolombii* (Sélys, 1840)  
*Sympetrum meridionale* (Sélys, 1841)  
*Sympetrum sanguineum* (Müller, 1764)  
*Sympetrum striolatum* (Charpentier, 1840)  
*Sympetrum vulgatum* (L., 1758)

Les milieux aquatiques sont constitués en grande partie par le Petit Morin (petite rivière), divers canaux de maîtrise de l'eau, des fosses de tourbage assez anciennes et alors généralement couvertes de végétaux flottants et des fosses de tourbage récentes qui possèdent une végétation aquatique moins diversifiée. L'action du vent, (batillage), est très perceptible sur les grandes fosses de tourbage. Les Odonates adultes sont moins fréquemment observés sur ces grandes pièces d'eau.

Les observations ont été réalisées surtout en 1988 et 1989. En 1989, j'ai effectué dans ce marais, un séjour prolongé, afin de cartographier les espèces végétales protégées.

Depuis, j'ai visité chaque année ce marais, au moins une fois par an.

Les observations que je relate ne prétendent donc pas être représentatives de l'état de l'odonatofaune, notamment pour les espèces printanières.

### Les observations

46 espèces sont observées dans le marais. *Cordulegaster boltonii* ne se reproduit pas sur place mais sur les ruisselets des versants du marais.

Plusieurs Anisoptères généralement peu abondants en Champagne-Ardenne (COPPA, 1990), se rencontrent ici en très forte population. Il s'agit de *Libellula fulva* et *Crocothemis erythraea*.

*Gomphus pulchellus* est assez abondant alors que *Gomphus vulgatissimus* est peu observé. Certaines espèces sont généralement localisées au voisinage des peuplements de grands héliophytes. Ce sont *Brachytron pratense* et *Somatochlora flavomaculata*.

Une série d'espèces rares dans le nord-est de la France est observée ici. Ce sont : *Oxygastra curtisi*, *Coenagrion mercuriale*, *Ischnura pumilio*, *Lestes barbarus*, *Lestes dryas*, *Sympetrum flaveolum*, *Orthetrum brunneum*, *Orthetrum coerulescens*.

Un très beau site hébergeant ces trois dernières espèces a été détruit en partie, en 1993, par curage.

La présence de *Lestes barbarus* et d'*Oxygastra curtisii* est vraiment remarquable. *Oxygastra curtisii* se reproduit probablement sur place comme en témoigne la découverte d'individus fraîchement éclos (ailes brillantes). L'espèce est régulièrement observée d'une année à l'autre. On l'observe aussi parfois sur les lisières des bois situés sur les coteaux.

Il est possible que cette espèce soit présente en d'autres lieux de la région et notamment sur la rivière Marne qui est peu prospectée au plan odonatologique. Les populations de *Lestes barbarus* sont assez importantes et semblent régulières d'une année à l'autre.

*Crocothemis erythraea* est très abondant dans le secteur de Bannes-Coizard-Joches.

*Libellula fulva* est surtout abondant sur les grandes pièces d'eau. C'est l'Anisoptère le plus observé au printemps sur les grandes fosses de tourbage de Vilvenard.

*Brachytron pratense* et *Somatochlora flavomaculata* se rencontrent un peu partout mais jamais en grand nombre et le plus souvent dans les zones de joncs à massette. Les petites clairières, de quelques mètres carrés parfois, enclavées dans les roselières, peuvent suffire pour la ponte de *Somatochlora flavomaculata*.

*Coenagrion mercuriale* est présent en divers endroits du marais, surtout sur des fossés. Les « populations » observées sont assez importantes, parfois plusieurs centaines d'individus. Ces milieux sont fragiles parce que susceptibles d'être curés à tout moment par les propriétaires ou le syndicat d'aménagements hydrauliques du marais de St-Gond. C'est par exemple ce qui est arrivé à un fossé situé derrière la ferme de St-Gond. Ce site hébergeait avant curage une très grosse population de *Coenagrion mercuriale*.

Le secteur de la Carboniserie, la grande Rivière et la tourbière, entre Coizard-Joches et Bannes est particulièrement intéressant pour l'observation des Odonates. On peut observer un nombre important d'espèces dans un espace assez réduit et aussi avec un accès facile. On y rencontre des milieux aquatiques sur tourbe et grèze crayeuse.

Ce marais possède donc une faune odonatologique très variée et héberge des espèces rares ou en déclin dans la moitié nord de la France. Le conservatoire de Champagne-Ardenne mène des opérations de maîtrise foncière afin de préserver certains secteurs, et en espère avoir un rôle stimulant de protection vis à vis de l'ensemble des propriétaires du marais.

Il est évident que les milieux aquatiques sont étroitement liés au fonctionnement de leur bassin versant. Le contrôle des apports agricoles (micropolluants, fertilisants, ...), notamment par ruissellement venant du vignoble, reste d'actualité si l'on désire envisager une gestion globale de ce milieu qui du reste a déjà été profondément perturbé par les travaux hydrauliques.

### Travaux cités

- CARON B. et BLONDEAU A., 1991.- La champagne de la craie et ses confins orientaux. Excursion de printemps du 8 au 11 mai 1991.- *Association des géologues du Bassin de Paris* : 12-13.
- CHERTIER B., 1976.- Les nécropoles de la civilisation des champs d'urnes dans la région des marais de St Gond.- *Gallia préhistoire*, supplément 8, C.N.R.S., 42 pp.
- COPPA G., 1990 : Eléments cartographiques et écologiques sur les Odonates de Champagne-Ardenne.- *Soc. hist.nat. et arché. de Haute-Marne et Agurna* (Troyes), 92 pp et 12 annexes.
- DIDIER B. et COPPA G., 1989.- Marais de Saint Gond. Cartographie des espèces végétales protégées.- Union régionale Champagne-Ardenne pour l'Environnement et D.R.A.E. de Champagne Ardenne, 12 pp + cartes en annexes.
- ERARD C et SPITZ F., 1963 : Observations sur l'avifaune des marais de St Gond (Marne) ; 1956-1963.- *Oiseaux de France*, 40 : 12-76.
- GEHU J.M., MERIAUX J.L. et TOMBAL P., 1981.- Inventaire des tourbières de France. Région Champagne-Ardenne.- Institut Européen d'Ecologie et Minist de l'Env., 51 pp.
- LAURENT M, 1909.- Compte rendu de l'excursion aux marais de St Gond et à Toulon-la-Montagne.- *Bull. soc.hist. nat. de Reims*, 17 : 25.
- ROCAMORA G., 1994.- Les zones importantes pour la conservation des oiseaux de France.- Ligue pour la protection des oiseaux et Ministère de l'Environnement, 339 pp.
- SCHEMA PISCICOLE DE LA MARNE, 1985.- Le Petit Morin.- *Fédér. de pêche de la Marne*, 19 pp.

## Compte-rendu

### 7<sup>ème</sup> Symposium des Odonatologues de Suisse (Berne, 19 novembre 1994)

par Christian Monnerat

Noisetiers 2, CH-2824 Vicques/Jura, Suisse

### Introduction

Ce septième symposium s'est déroulé le 19 novembre 1994 à Berne. Il a réuni dans les bâtiments de l'Institut de zoologie de l'Université de Berne, une cinquantaine d'Odonatologues d'Allemagne, de France, d'Autriche et de Suisse.